



LES DIFFERENTS TYPES DE LICENCES

MISE A JOUR DU 25/06/2011

Proposée à l'assemblée générale de Mandelieu (28 et 29 mai 2011), la réforme des licences est passée à la majorité relative (pour: 44%, contre : 33% et abstentions : 23%). Elle devient effective dès septembre 2011.

La licence compétition : championnat jeunes, pré nationale et nationale

Elle est obligatoire pour tous les joueurs / joueuses qui sont notés sur la feuille de match d'une rencontre de coupe ou de championnat débouchant sur une possible accession .Elle permet de tout faire : arbitrage, diriger et manager une équipe et nécessite un certificat médical.

La licence encadrement et dirigeant :

Cette licence permet, elle aussi, de manager ou d'arbitrer, mais interdit toute participation, en temps que joueur, à une rencontre d'un championnat avec possible accession. Elle ne nécessite qu'un certificat médical adapté au rôle tenu. (Exemple : un dirigeant voulant arbitrer devra fournir un certificat médical concernant sa vision)

La licence compet'lib : championnat open, festy volley et triplettes

Cette licence est l'opposée de la licence compétition. Elle ne permet ni l'arbitrage, ni le managérat et nécessite un certificat médical. Elle interdit toute compétition qui peut se clore par une accession.

La licence initiation :

Elle est gratuite et donne le droit de participer à l'évènement. Elle donnera droit à une licence offerte pour un enfant de moins de 12 ans (benjamins et en-dessous) qui la transforme en licence compétition au plus tard dans la saison sportive qui suit l'évènement. Pas de licence offerte pour les joueurs qui sont minimes (ou plus) au moment de la transformation.